

Financement pour l'organisation de séminaires, workshops et summer schools en 2026

Le projet France 2030 HARMI « *Harnessing Microbiomes for Sustainable Development* » a été financé pour une période de 10 ans. Il est organisé selon **4 work packages** :

WP1. Comprendre l'écologie et la dynamique spatio-temporelle des communautés microbiennes

WP2. Déchiffrer les interactions microbiote-hôte

WP3. Gérer les communautés microbiennes pour améliorer la durabilité et la fourniture de services

WP4. Développer les biotechnologies microbiennes

Dans ce cadre, HARMI lance un appel pour financer **3 types de manifestations (séminaire, workshop et summer school)** en **2026** en Bourgogne Franche-Comté, avec pour objectif de favoriser **la formation, les collaborations et l'interdisciplinarité** au sein de la région, avec une ouverture internationale.

Séminaires

Objectif des séminaires : la diffusion et le partage des connaissances récentes.

Conditions de candidature :

- L'organisation du séminaire doit être assurée par des chercheurs affiliés à un(des) établissement(s) partenaire(s) d'HARMI (e.g. UMLP, UBE, CNRS, INRAE, L'Institut Agro Dijon, CHUB, CHUD) et appartenant au minimum à deux unités de recherche en BFC ;
- les séminaires doivent être en adéquation avec les thématiques d'HARMI et l'interdisciplinarité est fortement encouragée ;
- les séminaires doivent avoir lieu sur une à deux journées avec des conférenciers invités (avec des chercheurs reconnus sur le thème choisi, la présence de chercheurs internationaux étant vivement encouragée) ;
- une coordination avec au minimum un Master HARMI¹ est fortement recommandée pour une participation des étudiants ;
- les propositions qui associent les étudiants à l'organisation de la manifestation et les projets élaborés en commun avec des responsables de formations seront particulièrement appréciées ;
- un livrable communicable sera attendu après le séminaire (communication, article dans une revue scientifique, note de recherche, proposition de projet de recherche, ...).

Les propositions de séminaires doivent être envoyées **au minimum 2 mois avant la date du séminaire et au plus tard le 1^{er} octobre 2026**. HARMI pourra financer **dix séminaires** pour l'année 2026 avec un financement de **5000€ maximum** par séminaire.

Workshops internationaux

Objectif des workshops : faciliter les interactions et les collaborations futures entre les participants afin de répondre à une problématique commune.

Conditions de candidature :

- L'organisation du workshop doit être assurée par des chercheurs affiliés à un(des) établissement(s) partenaire(s) d'HARMI (e.g. UMLP, UBE, CNRS, INRAE, L'Institut Agro Dijon, CHUB, CHUD) et appartenant au minimum à deux unités de recherche en BFC ;
- l'interdisciplinarité est fortement encouragée ;
- le workshop doit inclure des activités interactives (tables rondes, ateliers, panel de discussions, etc...) ;
- le workshop doit être en adéquation avec les objectifs d'HARMI et inclure la participation de chercheurs internationaux reconnus sur le thème choisi ;

¹ ForTheMicrobes ; MP2 ; MAGE ; EMME ; B2IPME ; GDE ; SP2G ; MB ; AMAQ ; PFAA.

- la participation de doctorants et/ou postdoctorants est fortement encouragée ;
- le workshop doit conduire à la rédaction d'un article de synthèse ou d'opinion publié dans une revue internationale à comité de lecture.

Les propositions de workshop doivent être envoyées **au minimum 2 mois avant la date du workshop et au plus tard le 1^{er} octobre 2026**.

HARMI pourra financer **trois workshops** pour l'année 2026 avec un financement de **20 000 € maximum** par workshop.

Summers school internationales

Objectif des summer schools : former à une ou plusieurs thématiques portées par HARMI.

Conditions de candidature :

- La summer school doit cibler les étudiant(e)s et/ou doctorant(e)s de Bourgogne Franche-Comté mais peut aussi concerner les chercheurs postdoctoraux et les personnels des unités de recherche (scientifiques et personnels techniques) ;
- les propositions doivent comprendre une dimension internationale ;
- les propositions qui associent les étudiants à l'organisation de la manifestation et les projets élaborés en commun avec des responsables de formations seront particulièrement appréciés ;
- les propositions prévoyant des temps de rencontre avec des professionnels du secteur privé sont encouragées ;
- un livrable communicable sera attendu après la summer school (communication, article dans une revue scientifique, note de recherche, proposition de projet de recherche, ...).

Les propositions de summer school doivent être envoyées **au minimum 2 mois avant la date de la summer school et au plus tard le 1^{er} octobre 2026**.

HARMI pourra financer **deux** summer schools pour l'année 2026 avec un financement de **20 000 € maximum**.

Modalités d'envoi des propositions

Les candidats doivent soumettre un dossier comprenant :

1. Un titre et une présentation de la manifestation (max.2 pages) décrivant ses objectifs, le thème, etc....
2. Pour les propositions de **workshop** et de **summer school** : un programme préliminaire, une description des activités prévues, la méthodologie et les formations visées.
3. Une liste des participants (**workshops**) et/ou intervenants potentiels (**summer school, séminaires**) avec les thématiques abordées et le cas échéant le titre de leurs présentations.
4. Un plan de communication et/ou de diffusion des résultats.
5. Un budget prévisionnel détaillé et, le cas échéant, des précisions sur le cofinancement.

En raison des calendriers budgétaires, seules les manifestations ayant lieu **entre le 1^{er} février et le 1^{er} décembre 2026** pourront être financées sur cet appel à projet².

Un document **unique** sera envoyé en **format PDF** à HARMI@ubfc.fr

L'adresse électronique du déposant sera utilisée pour tout contact ultérieur. Un courriel d'accusé de réception sera émis vers le déposant après la soumission du document.

CONTACT

Pour toute question, vous pouvez contacter les gestionnaires du projet à HARMI@ubfc.fr



² Pour des manifestations organisées en janvier ou décembre, contacter harmi@ubfc.fr pour étudier la faisabilité.